

450 personnes mobilisées à Octeville contre la loi immigration

22/01/2024



→ Bruno Champion (à droite) a lu le texte préparé par le Collectif contre le racisme et les idées d'extrême droite.

LA QUIÉTUDE habituelle du marché d'Octeville du dimanche matin a laissé place, hier à 11 heures dans le quartier des Provinces, aux riffs de guitare et aux chants revendicatifs de groupe punk-rock Oncle Ruff. Un mini-concert militant donné dans un théâtre de l'Œuf plein comme un... œuf, avec environ 450 personnes mobilisées contre la loi immigration.

« On est en pleine régression »

Alors que les premiers titres résonnent, Audrey confie la raison de sa venue en famille, avec son mari David et leurs enfants Hugo et Marin. « On a fait la route de Bricquebec car c'est essentiel de montrer notre désaccord face à cette loi de la honte. On est en pleine régression, tempête la jeune femme, drapeau de la CGT à la main. Ce n'est pas vrai de dire que les régularisations des

étrangers coûtent cher, au contraire ils peuvent apporter à la France, notamment dans les métiers où il y a des besoins. »

Audrey est personnellement choquée par ce projet de loi mis en œuvre par Gérald Darmanin. « Notre pays est une terre d'accueil. Mon grand-père était espagnol, il a dû fuir Franco en 1939 à l'âge de 15 ans, il a été accueilli en France. Même si cela a été dur au début, il s'est intégré, et il s'est installé en Normandie. »

Alors que le Conseil constitutionnel se prononcera jeudi 25 janvier sur la régularité du texte, 160 manifestations (dont deux à Avranches et Coutances) étaient organisées hier, partout en France, pour réclamer le retrait de la loi. De nombreuses personnalités politiques, culturelles, associatives, syndicales... avaient également fait part de leur opposition au niveau national - avec « L'Appel des 201 » - comme au niveau départemental avec « L'Appel des 160 » (lire notre édition du



→ Une partie de l'assistance, réunie hier matin dans et autour du théâtre de l'Œuf à Octeville, contre la loi immigration.

19 janvier).

À 11 h 15, Bruno Champion, membre de l'association Itinérance, s'est emparé du micro, non pas pour chanter, mais pour lire le texte préparé par le Collectif contre le racisme et les idées d'extrême droite.

Élus et syndicalistes main dans la main

Après avoir rappelé le contexte historique depuis 1945 et les conditions dans lesquelles a été voté le texte en décembre, il est entré dans le cœur du sujet : « C'est une loi accouchée au forceps par un gouvernement aux abois qui, en cherchant son salut dans une droitisation extrême, prétend répondre au supposé désir des Français d'être protégés de la vague submersive et menaçante de l'immigration. On se retrouve avec une loi qui bafoue les droits fondamentaux et les valeurs républi-

caines ; une loi dont les instigateurs, d'un cynisme effréné, comptent sur le Conseil constitutionnel pour retoucher ce qui ne serait décidément pas acceptable, après le coup de force de la droite, cautionné par le ministre lui-même. »

Dans l'assistance, de nombreux élus étaient présents, dont le maire Benoît Arrivé, la députée Anna Pic et le sénateur Sébastien Fagnen, les deux derniers ceints de leur écharpe tricolore. Tous les syndicats ou presque étaient mobilisés également, avec leurs drapeaux flottant au vent.

Et Bruno Champion de poursuivre au nom de tous : « Les bénévoles d'associations comme la nôtre, Itinérance, passent leur temps à tenter de pallier les insuffisances notoires de l'État. Ce ne sont pas les méchants qui sont visés par la loi, ce sont tous les étrangers, ou plutôt tous les étrangers hors Union Européenne,

qui sont visés comme *illégitimes par nature*. La loi asile immigration remet en cause les principes républicains fondamentaux : en instaurant des quotas migratoires, avec la tenue d'un débat parlementaire annuel jugeant du nombre d'étrangers que le pays peut accueillir ; en conditionnant les aides sociales à cinq ans de séjour régulier sur le territoire français ; en restreignant le droit au logement des personnes en situation régulière... qui ne viennent pas de l'UE. Mais aussi l'accès aux allocations familiales, aux APL ou à l'APA avec un délai de carence de 5 ans ou de 30 mois d'activité professionnelle. »

De nombreux points qui fâchent

Hébergement d'urgence, suppression de l'AME (Aide médicale d'État) qui « n'est plus à l'ordre du jour et qui sera

étudiée séparément en 2024 », titres de séjour, conditions du regroupement familial, maîtrise de la langue, accès à la nationalité française avec « la remise en cause du droit du sol », régularisation par le travail - « Rappelons que des pans entiers de notre économie (bâtiment, restauration, hygiène des locaux, aide à la personne, garde d'enfants...) reposent sur ces travailleurs souvent exploités et précarisés, dont la participation à la richesse nationale n'est pas reconnue » - motifs d'éloignement... Autant de points abordés dans ce réquisitoire d'une dizaine de minutes longuement applaudi par les manifestants. « L'immigration, c'est une richesse économique, intellectuelle, artistique. Ce n'est pas une menace. C'est pourquoi nous disons non à cette loi inique, dont nous exigeons le retrait. »

Nicolas LEPIGEON